

FICHE DE POSTE :

Responsable de la cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaires (CVAGS) de Mayotte

Agence de Santé de l'Océan Indien
Direction de la veille et de la sécurité sanitaire –
Cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaires de Mayotte

IDENTIFICATION DU POSTE

Famille professionnelle : Santé

Emploi-type : Conseiller-expert en santé publique et environnementale – SAN-40-A

Localisation : Mamoudzou, Mayotte

Fonction : Responsable de la CVAGS Mayotte

Position dans la structure : Le responsable de la cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaires (CVAGS) de Mayotte est placé sous l'autorité directe du directeur de la veille et de la sécurité sanitaire (DVSS) et de son adjoint. Il est responsable d'une équipe de 6 personnes (2 infirmiers de santé publique et 4 agents du contrôle sanitaire aux frontières)

Présentation de la direction :

L'Agence de Santé Océan Indien est composée de 2 délégations d'île dotées de compétences larges (offre de soins et promotion de la santé/milieus de vie), de deux directions transversales (Stratégie et Performance, Veille et Sécurité Sanitaire) et d'une Direction Générale à laquelle sont rattachées les fonctions support (Ressources humaines et affaires générales, Services financiers et agence comptable, Système d'information, Communication). Outre les missions classiques des ARS qu'elle remplit pour les deux DOM, La Réunion et Mayotte (qui représentent ensemble plus d'1 million d'habitants), elle assure des actions opérationnelles de lutte anti-vectorielle dans chacune des îles (plus de 200 agents dédiés à cette mission).

La Direction de la veille et sécurité sanitaire pilote, sous l'autorité du DGARS-OI, les missions dévolues :

- à la plateforme de veille et d'urgences sanitaires, comprenant les cellules de veille, d'alerte et de gestion sanitaires de la Réunion et de Mayotte avec le contrôle sanitaire aux frontières, en lien avec la Cire OI,
- à la Cellule de préparation aux crises sanitaires, de défense et de sécurité
- à la cellule de coordination des vigilances et des risques liés aux soins,
- à la cellule produits de santé et activités biologiques,

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI A POURVOIR

La Cellule de Veille, d'Alerte et de Gestion Sanitaires (CVAGS) assure la réception et la gestion des signaux sanitaires au sein de la plateforme de veille et d'urgences sanitaires. Elle coordonne l'ensemble des acteurs intervenant dans le traitement des signalements. Elle possède une équipe de Contrôle Sanitaires aux Frontières (CSF) qui contribue à la mise en œuvre du Règlement sanitaire international (RSI).

Le responsable de la cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaires est le garant de l'effectivité des missions suivantes :

- Pilotage et management des équipes de la CVAGS et du CSF
- Réception de tous les signaux et signalements, en relation étroite avec la Cire, qu'ils soient émis ou non par les partenaires de la veille sanitaire dès lors qu'ils sont susceptibles de traduire une situation potentiellement menaçante pour la santé publique ;
- Validation des signaux en lien si besoin avec la Cire et les autres expertises internes (ingénieurs et techniciens sanitaires, entomologistes, pharmaciens, coordonnatrice des vigilances et des risques liés aux soins, médecins de l'agence) et externes (cliniciens, urgentistes, structures de lutte contre les infections nosocomiales, santé scolaire, etc.) ;
- Mise en place et coordination de la réponse aux signaux validés, suivi des mesures de gestion ;
- Identification, analyse et gestion des alertes sanitaires ;
- Préparation et mise à jour des outils de gestion des situations d'urgence (conduite à tenir, fiches réflexes, protocoles)
- Appui aux fonctions de préparation aux crises sanitaires et de défense et de sécurité, à la préparation et à la mise à jour des plans d'urgence (ORSAN, pandémie grippale, cyclones, NRBC, etc.) ;
- Coordination avec le responsable de la CVAGS de la Réunion des organisations et des dossiers communs et appui mutuel des équipes si nécessaire;
- Participation à la prévention et à la gestion des risques sanitaires en lien avec l'ensemble des services impliqués de l'Agence ;
- Communication sur les risques sanitaires en lien avec la cellule communication de l'Agence (communication aux médias, aux professionnels de santé, production de documents d'information...);
- Réception et participation à la gestion des signalements d'évènements indésirables graves liés aux soins et d'infections nosocomiales en lien avec la cellule de coordination des vigilances et des risques liés aux soins, la cellule produits de santé et activités biologiques, les médecins inspecteurs de santé publique de la délégation de l'île de la Réunion et de Mayotte et les structures de lutte contre les infections nosocomiales;
- Réception et analyse des certificats de décès, suivi du dossier des malades à haut risque vital ;
- Contribution à l'organisation des astreintes, notamment participation à la définition du

programme de formation et de professionnalisation des cadres d'astreinte de l'ARS-OI à Mayotte et participation aux actions de formation ;

- Animation du réseau de partenaires de la veille sanitaire incluant l'organisation des réunions de la cellule de veille sanitaire élargie,
- Contribution à la mise en œuvre d'une politique commune en matière de gestion des risques sanitaires à Mayotte et à la Réunion et au rapprochement avec les pays de la zone Océan Indien ;
- Pilotage du service de contrôle sanitaire aux frontières pour la mise en œuvre du règlement sanitaire international et l'inspection des points d'entrée internationaux : contrôle de la désinsectisation des aéronefs, contrôle de l'hygiène aux points d'entrée (aéroports et ports), information des voyageurs, participation à l'orientation des passagers malades et des évacuations sanitaires et mise en œuvre, en cas de besoin, des mesures de contrôle et de prévention des maladies transmissibles, contrôle de la validité des certificats sanitaires des navires, contrôle des documents de santé des navires, délivrance de la libre pratique.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

Qualifications requises :

Cadre administratif de niveau A (médecin, ingénieur...), équivalent niveau 6 pour les personnels sous convention collective de l'assurance maladie. Une expérience dans le domaine de la veille et de la sécurité sanitaire est souhaitée.

Compétences professionnelles requises :

Connaissances :

- Expérience dans le domaine de la veille et de la sécurité sanitaire
- Connaissance des acteurs clés de la veille et sécurité sanitaire
- Connaissance des politiques de santé, des institutions et de la réglementation

Savoir-faire :

- Animation de réunions faisant intervenir des acteurs de différentes structures
- Anticipation et gestion de crises ou de situations d'urgence
- Capacité de reporting à destination des décideurs
- Coordination et animation d'un vaste réseau d'acteurs
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Management d'équipe
- Communication (interne, média, professionnels de santé)

Savoir-être :

- Sens de la communication et du dialogue, du partage d'information
- Aptitude à prendre des décisions en situation de crise

nota : comme tous les autres postes de l'ARS Océan Indien, ce poste est ouvert à la candidature des travailleurs handicapés.

CONTACT

Adresser vos candidatures à
courriel : ars-oi-recrutement@ars.sante.fr

Candidature à transmettre, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation, à la Direction des Ressources Humaines, et des Affaires Générales :

Agence de Santé Océan Indien
2 bis, avenue Georges Brassens
CS 61002

97743 ST DENIS CEDEX 9

Tél : 0262 93 95 16 Fax : 0262 93 95 00 Mail : ars-oi-recrutement@ars.sante.fr

Personne à contacter pour tout renseignement complémentaire :

Xavier MONTSERRAT
Mail : xavier.montserrat@ars;sante.fr